

PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE L'ÉNERGIE
SIÈGE : SHAWINIGAN
CIRCONSCRIPTIONS DE LAVIOLETTE,
MASKINONGÉ, PORTNEUF ET SAINT-MAURICE

À une séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie, tenue le 18 janvier 2005 à 20 h 00, à son siège situé à Shawinigan, sont présents et forment quorum sous la présidence de madame Danielle Bolduc, les membres suivants :

Monsieur Claude Béland	Monsieur Réal Julien
Madame Carole Boisclair	Monsieur Serge Lafontaine
Monsieur Claude Boutin	Madame Brunelle Lafrenière
Madame France Désaulniers	Monsieur Martin Lafrenière
Madame Sylvie Duchesne	Madame Line Lecours
Madame Sylvie Dupont-Simard	Monsieur Steve Martin
Monsieur Réjean Gélinas	Monsieur Maurice Poudrier
Madame Johanne Harvey	Madame Diane Samson

AINSI QUE madame Maryse Vallée, commissaire représentante du comité de parents.

PARTICIPE à cette séance, le directeur général monsieur Jean-Pierre Hogue. Monsieur Claude Leclerc, directeur général adjoint, assiste également à cette séance.

SONT AUSSI PRÉSENTS, les membres du personnel cadre suivant :

Monsieur Daniel Bussière	Directeur des Services de l'enseignement aux adultes
Me Serge Carpentier	Secrétaire général et directeur des Communications
Madame Maryse Demers	Directrice des Services de l'enseignement aux jeunes
Monsieur Pierre Larose	Directeur des Services complémentaires
Monsieur Bertrand Rodrigue	Directeur des Services des ressources humaines
Monsieur Jean-Guy Trépanier	Directeur des Services des ressources matérielles
Monsieur Claude Vincent	Directeur des Services des ressources financières
Madame Guylaine Lessard	Directrice de l'école secondaire Val-Mauricie

En l'absence du président, monsieur Jean-Yves Laforest, et à titre de vice-présidente madame Danielle Bolduc assume la présidence de la séance jusqu'à l'arrivée de monsieur Laforest à 20 h 15.

Dans l'assistance, la présence est constatée de cinq citoyens de Saint-Mathieu-du-Parc.

Monsieur Denis Émond, directeur des Services de l'informatique, est arrivé à 21 h 00.

Président

Initialement, les membres du conseil des commissaires procèdent successivement à l'adoption de l'ordre du jour de la présente séance et d'un procès-verbal d'une séance du conseil des commissaires.

Adoption de
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 190 0105 :

adopté tel que soumis.

Monsieur le commissaire Réjean Gélinas PROPOSE que l'ordre du jour décrit au document 0105-03 soit

Adopté unanimement

Adoption d'un
procès-verbal

RÉSOLUTION 191 0105 :

Chaque membre présent du conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance du conseil des commissaires tenue le 7 décembre 2004 au moins six heures avant le début de la présente séance, monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que le secrétaire général soit dispensé de la lecture de ce procès-verbal;

QUE le procès-verbal de cette séance, inscrit sur le document 0105-04, soit adopté tel que rédigé.

Adopté unanimement

En étant à la période de questions réservée à l'assistance, la vice-présidente du conseil des commissaires madame Danielle Bolduc, invite les personnes présentes à prendre la parole.

Sur ce, monsieur Jean Baribeault prend la parole et fait le point sur l'état du projet de l'école planétaire à Saint-Mathieu-du-Parc. Il souligne ainsi les diverses démarches réalisées à ce jour incluant celles visant à assurer un financement du projet. Monsieur Baribeault remercie finalement les dirigeants de la commission scolaire pour leur ouverture et l'accueil fait concernant leur projet.

Monsieur Daniel Petit, maire de la municipalité de Saint-Mathieu-du-Parc, intervient ensuite pour réitérer l'implication de la municipalité dans le projet et mentionne que le projet mobilise la population. Il remercie également la commission scolaire pour son approche dans ce dossier.

Madame Danielle Bolduc remercie les personnes pour leur intervention.

Monsieur le président Jean-Yves Laforest arrive à ce moment-ci, soit à 20 h 15, et madame Bolduc lui cède le siège de la présidence.

En étant après cela aux sujets relatifs à la direction générale, monsieur Jean-Pierre Hogue invite le directeur général adjoint monsieur Claude Leclerc à présenter les projets éducatifs et les plans de réussite du secteur Mékinac. Au terme de cette présentation, il est procédé au dépôt d'un document.

Président

Secrétaire

Synthèse des
projets éducatifs et
des plans de
réussite des écoles
du secteur
Mékinac

RÉSOLUTION 192 0105 : Monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que soit déposé le document 0105-05 relatif à la synthèse des projets éducatifs et des plans de réussite pour les écoles du secteur Mékinac.

Adopté unanimement

À ce moment-ci, madame Guylaine Lessard, directrice de l'école secondaire Val-Mauricie fait une présentation relative à l'implantation de la réforme au secondaire compte tenu que cette école a été désignée école-pilote. Au terme des échanges au cours desquels madame Lessard explique les divers projets par niveaux, monsieur le président Jean-Yves Laforest remercie madame Lessard et encourage l'équipe-école de l'école secondaire Val-Mauricie à poursuivre leur engagement dans la réforme.

Relativement à l'article 4.3 « Organisation des écoles secondaires », il est décidé de déplacer ce sujet à la fin de l'ordre du jour. Une résolution est adoptée en ce sens.

Modification à
l'ordre du jour

RÉSOLUTION 193 0105 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que l'article 4.3 de l'ordre du jour « Organisation des écoles secondaires » soit déplacé pour être considéré après l'article 17 de l'ordre du jour.

Adopté unanimement

Eu égard aux sujets relatifs aux commissaires, une résolution de condoléances est adoptée.

Condoléances

RÉSOLUTION 194 0105 : CONSIDÉRANT que monsieur Lionel Gravel, ancien gestionnaire scolaire, commissaire et président de la Commission scolaire de Saint-Tite, est récemment décédé;

CONSIDÉRANT également que monsieur Lionel Gravel est le père de monsieur Ghislain Gravel, directeur d'école et de madame Joan Gravel, technicienne en éducation spécialisée;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Martin Lafrenière PROPOSE que des condoléances soient adressées à la famille de monsieur Lionel Gravel.

Adopté unanimement

Sur un autre sujet, les membres du conseil des commissaires reçoivent une recommandation du Comité d'étude relatif à la présence des commissaires dans le milieu. Il est donné suite à cette recommandation.

Présence des
commissaires dans
le milieu

RÉSOLUTION 195 0105 : CONSIDÉRANT qu'un « Comité d'étude relatif à la présence des commissaires dans le milieu » a été formé;

Président

Secrétaire

CONSIDÉRANT, par suite de ses travaux, que le comité a identifié des moyens pour augmenter la présence, la reconnaissance et la visibilité des commissaires et du conseil des commissaires dans le milieu;

EN CONSÉQUENCE, et eu égard à la recommandation du « Comité d'étude relatif à la présence des commissaires dans le milieu », monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE :

1. Que soit développée, au sein de la commission scolaire, une culture organisationnelle reconnaissant la participation des commissaires à la vie des établissements (école ou centre) et que pour l'atteinte de cet objectif soient mis en place les moyens suivants :
 - 1.1 La définition, par le conseil des commissaires, de l'encadrement de la participation des commissaires à la vie des établissements en respect du rôle de chaque intervenant dont particulièrement le commissaire, la direction et le conseil d'établissement.
 - 1.2 La transmission d'une information aux directions d'établissement des attentes du conseil des commissaires quant à l'application de cette culture organisationnelle.
 - 1.3 L'élaboration et l'application d'un modèle de démarche commune à suivre par les commissaires, favorisant l'organisation d'une rencontre avec la direction d'établissement afin de définir les modalités et les interventions permettant, selon les particularités et la culture du milieu, de faciliter l'intégration des commissaires à la vie de l'établissement.
 - 1.4 L'identification, par établissement, des commissaires intéressés à participer à la vie de l'établissement et la communication de cette information aux directions d'établissement concernées.
 - 1.5 L'élaboration d'un protocole à être respecté par les directions lors des présences des commissaires aux activités de leur établissement.
2. Que soit priorisée la réalisation des activités prévues au plan de communication 2004-2007 permettant de remédier à la méconnaissance des commissaires, de leur rôle et du rôle du conseil des commissaires au sein de la commission scolaire, notamment :
 - 2.1 L'élaboration d'un programme d'accueil pour les nouveaux employés.
 - 2.2 L'élaboration d'une pochette d'information destinée aux nouveaux parents.
3. Que soit développée une stratégie quant à l'implication des commissaires dans les organismes et les activités ou événements du milieu, notamment :
 - 3.1 Par un inventaire, une analyse et la détermination par le conseil des commissaires des diverses implications susceptibles d'être d'intérêt pour la commission scolaire ou pour les fins de reconnaissance ou visibilité des commissaires.

Président

- 3.2 Par un suivi du conseil des commissaires quant aux représentations effectuées par ses membres (rapport régulier au conseil, etc.).
- 3.3 Par l'application d'une veille préventive quant aux activités ou événements locaux ou régionaux où la présence des commissaires est inhérente à leur statut d' élu.
- 3.4 Par une action corrective notamment des représentations auprès des responsables des organismes ou activités, en cas d'observation d'une omission d'invitation par des organismes à des activités ou événements où la présence des commissaires est inhérente à leur statut d'élus.
4. Que soit accordée une importance dans les communications de la commission scolaire de la mise en valeur du conseil des commissaires et de ses membres.
5. Que soit organisée une formation destinée aux commissaires avec pour objectif d'améliorer leurs habiletés au niveau des relations interpersonnelles pour exercer des représentations efficaces ou pour adopter des comportements favorables en groupe.
6. Que le conseil des commissaires sensibilise et conscientise ses membres, quant à l'importance de leur implication dans la vie des établissements ainsi que dans les activités ou événements des organismes de leur milieu, pour remédier à la situation de méconnaissance à leur égard, et que soit accordée une importance particulière à cette implication.

Adopté unanimement

Monsieur Denis Émond, directeur des Services de l'informatique, arrive à ce moment-ci, soit à 21 h 00.

Les commissaires considèrent ensuite les sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux jeunes. La directrice de ces services, madame Maryse Demers, fournit alors des informations concernant le projet « École éloignée en réseau ». Madame Demers soumet également à l'autorisation du conseil des commissaires une entente sur ce projet avec le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche. Une résolution est adoptée en ce sens.

Entente MDERR –
Projet « École
éloignée en
réseau »

RÉSOLUTION 196 0105 :

CONSIDÉRANT que l'école Sacré-Cœur de Saint-Alexis-des-Monts, de même que les écoles Paul-Le Jeune et Val-Mauricie, sont impliquées dans le projet « École éloignée en réseau »;

CONSIDÉRANT que ce projet comporte un volet « partenariat-école » et un volet « partenariat-communauté », et ce, dans une perspective de développement pédagogique et technologique;

Président

CONSIDÉRANT que le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche contribue financièrement, sous protocole, afin de couvrir les activités reliées au partenariat entre l'école-pilote et sa communauté;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Béland PROPOSE que soit autorisée la conclusion d'entente entre le ministère du Développement économique et régional et de la Recherche telle que décrite au document 0105-06;

QUE le président, monsieur Jean-Yves Laforest, soit autorisé à signer pour et au nom de la Commission scolaire de l'Énergie, cette entente et les documents afférents.

Adopté unanimement

Relativement à l'article 6.2 de l'ordre du jour « Critères d'inscriptions 2005-2006 », il est décidé de déplacer ce sujet.

Modification à l'ordre du jour

RÉSOLUTION 197 0105 : Monsieur le commissaire Serge Lafontaine PROPOSE que l'article 6.2 « Critères d'inscriptions 2005-2006 » soit déplacé pour être considéré après l'article 17 de l'ordre du jour et en suivi au dossier sur l'organisation des écoles secondaires.

Adopté unanimement

Poursuivant, madame Demers soumet à l'adoption du conseil des commissaires les services éducatifs dispensés pour 2005-2006. Une résolution est adoptée sur ce dossier.

Services éducatifs dispensés pour 2005-2006

RÉSOLUTION 198 0105 : Madame la commissaire Johanne Harvey PROPOSE que le document 0105-07 portant sur « Les services éducatifs dispensés dans les écoles de la Commission scolaire de l'Énergie » pour l'année 2005-2006 soit adopté tel que présenté.

Adopté unanimement

Madame Demers complète l'article 6 de l'ordre du jour en mentionnant que l'école secondaire du Rocher du secteur Grand-Mère de Shawinigan est lauréate de la Bourse Alcan.

À ce moment-ci, soit à 21 h 30, il est procédé à une suspension de la séance.

Suspension de la séance

RÉSOLUTION 199 0105 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que la présente séance du conseil des commissaires soit suspendue pour les fins d'une pause-santé.

Adopté unanimement

Président

À 21 h 55, il est procédé à la réouverture de la séance.

Réouverture de la
séance

RÉSOLUTION 200 0105 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

Relativement aux sujets relatifs aux Services de l'enseignement aux adultes, monsieur Daniel Bussière soumet à l'acceptation du conseil des commissaires une entente avec le Centre local d'emploi de Shawinigan pour la dispensation d'une formation. Il est donné suite à la recommandation de monsieur Bussière.

Entente avec le
Centre local
d'emploi
Shawinigan

RÉSOLUTION 201 0105 : CONSIDÉRANT que plusieurs résidences et centres d'hébergement de longue durée manifestent des besoins de personnel qualifié;

CONSIDÉRANT que la Commission scolaire de l'Énergie et son Service aux entreprises ont développé une formation pertinente reconnue par le milieu : préposé (e) aux personnes en perte d'autonomie;

CONSIDÉRANT que les coûts de cette formation seront assumés par le Centre local d'emploi Shawinigan;

EN CONSÉQUENCE, madame la commissaire Diane Samson PROPOSE que la Commission scolaire de l'Énergie conclue une entente avec le Centre local d'emploi Shawinigan afin de dispenser la formation « Préposé (e) aux personnes en perte d'autonomie » et que le président, monsieur Jean-Yves Laforest, et le directeur général, monsieur Jean-Pierre Hogue, soient autorisés à signer cette entente et les documents afférents (projet # 70039).

Adopté unanimement

Présentation est après faite par monsieur Bussière du rapport annuel 2003-2004 du Bureau d'emploi en formation professionnelle de la Mauricie.

Consécutivement, les commissaires considèrent les sujets relatifs au Secrétariat général et Communications. Il est alors discuté des modalités du projet de rencontres du conseil des commissaires avec les conseils d'établissement. De même, les commissaires conviennent des dates des rencontres.

En étant ensuite aux sujets relatifs aux Services des ressources humaines, monsieur Bertrand Rodrigue soumet des recommandations d'engagement. Les résolutions ci-après décrites sont alors successivement adoptées.

Président

Engagements

RÉSOLUTION 202 0105 :

postes;

CONSIDÉRANT, en raison du départ de membres du personnel, que la commission scolaire doit combler des

CONSIDÉRANT, que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis une recommandation quant à l'engagement de ces personnes;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Jean-Yves Laforest PROPOSE d'accepter l'engagement de :

- ✓ François Daneault, enseignant en mécanique de véhicules lourds, poste régulier temps plein au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 10 décembre 2004. Cet engagement est sous réserve de la délivrance d'une autorisation légale d'enseigner délivrée par le Ministère de l'éducation.
- ✓ Denis Guay, enseignant en mécanique de véhicules lourds, poste régulier temps plein au Carrefour Formation Mauricie à Shawinigan, et ce, à compter du 10 janvier 2005. Cet engagement est sous réserve de la délivrance d'une autorisation légale d'enseigner délivrée par le Ministère de l'éducation.

Adopté unanimement

Engagement

RÉSOLUTION 203 0105 :

poste;

CONSIDÉRANT, en raison du départ d'un membre du personnel, que la commission scolaire doit combler un

CONSIDÉRANT, que la commission scolaire a procédé à la tenue d'un comité de sélection et que celui-ci a soumis une recommandation quant à l'engagement de ce personnel;

EN CONSÉQUENCE, monsieur le commissaire Claude Boutin PROPOSE d'accepter l'engagement de Sandra Boivin, secrétaire, poste régulier temps plein à 35 heures/semaine à l'école secondaire Champagnat à La Tuque et ce, à compter du 19 janvier 2005.

Adopté unanimement

Monsieur Bertrand Rodrigue fait ensuite part de trois récentes décisions en matière de relations de travail, lesquelles sont en faveur de la position de la commission scolaire.

Dans un autre ordre d'idées et en ce qui a trait aux sujets relatifs aux Services de l'informatique, monsieur Denis Émond mentionne que les travaux de construction du réseau de télécommunication en fibres optiques sont à toutes fins complétés.

Président

Secrétaire

Par ailleurs et en ce qui concerne l'acquisition et la mise en place des équipements pour exploiter le réseau de télécommunication en fibres optiques, monsieur Émond souligne que le processus d'analyse des soumissions reçues se poursuit et qu'une recommandation sera soumise sous peu au conseil des commissaires.

Les commissaires prennent après cela connaissance d'un résumé de la correspondance reçue et le directeur général fournit des renseignements concernant certaines lettres.

Aucune intervention n'est faite à la seconde période de questions réservée à l'assistance.

En conformité avec l'ordre du jour, il est procédé à 22 h 50 à la tenue d'un huis clos de la séance.

Huis clos

RÉSOLUTION 204 0105 : Madame la commissaire Sylvie Dupont-Simard PROPOSE que soit décrétée la tenue d'un huis clos de la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

À 23 h 50, il est successivement procédé à la réouverture au public de la séance.

Réouverture de la séance

RÉSOLUTION 205 0105 : Madame la commissaire Danielle Bolduc PROPOSE que soit rouverte au public la présente séance du conseil des commissaires.

Adopté unanimement

En suivi au huis clos, monsieur le président Jean-Yves Laforest exprime le consensus des commissaires quant à l'orientation que le territoire des municipalités de Saint-Barnabé, de Charette et de Saint-Paulin soit rattaché, dès l'année scolaire 2006-2007, au secteur géographique de l'école secondaire des Chutes plutôt que de l'école secondaire Val-Mauricie. Il est également entendu que les parents du territoire de ces municipalités se verront offrir, sur une base volontaire, exclusivement pour l'année 2005-2006, la possibilité d'inscrire leurs enfants au secteur de l'école secondaire des Chutes ou celui de l'école secondaire Val-Mauricie. Par ailleurs, une séance d'information pour les parents concernés sera organisée en février prochain.

Par la suite, une résolution est adoptée concernant les critères d'inscription 2005-2006.

Critères d'inscription 2005-2006

RÉSOLUTION 206 0105 : 6

Adopté unanimement

À 23 h 55, il est procédé à un ajournement de la séance.

Ajournement de la séance

RÉSOLUTION 207 0105 : Monsieur le commissaire Réal Julien PROPOSE que soit déclarée ajournée au 8 février 2005 à 19 h 30 la

Président

Secrétaire

présente séance du conseil des commissaires de la Commission scolaire de l'Énergie.

Adopté unanimement

PRÉSIDENT

SECRÉTAIRE

Président

Secrétaire